

# Réflexions sur les notions d'imputabilité scientifique et de causalité juridique

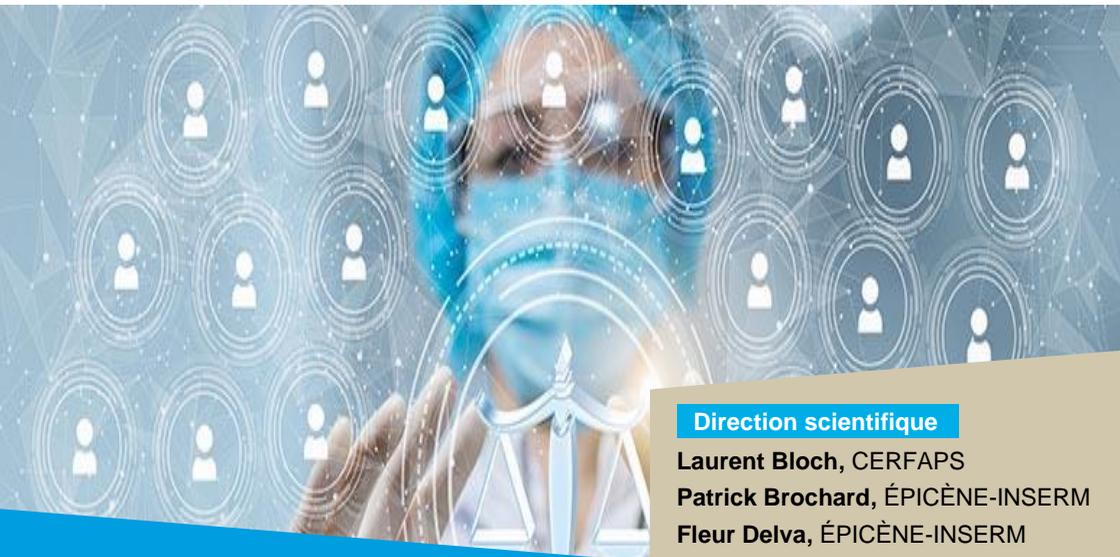
Malentendu ou vraie différence ?

**vendredi 18 octobre 2024 > 9h-16h30**

université de Bordeaux, PJJ

Bordeaux, 35 place Pey Berland

amphithéâtre Jacques Ellul, salles 1L et 2B



**Direction scientifique**

Laurent Bloch, CERFAPS

Patrick Brochard, ÉPICÈNE-INSERM

Fleur Delva, ÉPICÈNE-INSERM

Inscription avant le 11 octobre :  
[ids@u-bordeaux.fr](mailto:ids@u-bordeaux.fr)

## 9h Introduction

**Laurent Bloch**, professeur de droit privé, directeur du CERFAPS, université de Bordeaux

**Patrick Brochard**, professeur émérite, ÉPICÈNE-INSERM, université de Bordeaux

**Fleur Delva**, médecin de santé publique, CHU de Bordeaux, ÉPICÈNE-INSERM, université de Bordeaux

## 9h15 Définitions de l'imputabilité et de la causalité...

### ◆ ... en santé

**Ronan Garlandézec**, professeur de santé publique, CHU de Rennes, INSERM, université de Rennes

### ◆ ... en droit

**Laurent Bloch**, professeur de droit privé, directeur du CERFAPS, université de Bordeaux

## 9h45 Caractériser l'imputabilité et la causalité...

### ◆ ... dans le risque environnemental

**Isabelle Baldi**, professeure de santé travail, INSERM, Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement ISPED, université de Bordeaux

**Aude Rouyère**, professeure de droit public, Institut Léon Duguit, université de Bordeaux

## 10h25 *Pause*

### ◆ ... dans le risque professionnel

**Sophie Fantoni-Quinton**, professeure de santé travail, CHRU de Lille, Centre de recherche Droits et perspectives du droit, université de Lille

**Jean-François Gehanno**, professeur de médecine du travail, CHU de Rouen, INSERM, Sorbonne Université, université Paris 13

**Morane Keim Bagot**, professeure de droit privé, université Paris I Panthéon-Sorbonne

### ◆ ... dans le risque médicamenteux

**Christophe Radé**, professeur de droit privé, CERFAPS, université de Bordeaux

**Francesco Salvo**, professeur pharmacologue, CHU de Bordeaux, INSERM, université de Bordeaux

## 12h05 *Déjeuner libre*

# Ateliers

## 13h30 Les risques environnementaux

### ♦ salle 1L

**Isabelle Baldi**, professeure de santé travail, INSERM, Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement ISPED, université de Bordeaux

**Ronan Garlandézec**, professeur de santé publique, CHU de Rennes, INSERM, université de Rennes

**Aude Rouyère**, professeure de droit public, Institut Léon Duguit, université de Bordeaux

**Médiation : Fleur Delva**, médecin de santé publique, CHU de Bordeaux, ÉPICÈNE-INSERM, université de Bordeaux

## Les risques professionnels

### ♦ salle 2B

**Gilles Faivre**, médecin, président du Conseil médical départemental de la Gironde

**Sophie Fantoni-Quinton**, professeure de santé travail, CHRU de Lille, Centre de recherche Droits et perspectives du droit, université de Lille

**Jean-François Gehanno**, professeur de médecine du travail, CHU de Rouen, INSERM, Sorbonne Université, université Paris 13

**Morane Keim Bagot**, professeure de droit privé, université Paris I Panthéon-Sorbonne

**Médiation : Patrick Brochard**, professeur émérite, université de Bordeaux

## Le risque lié aux médicaments

### ♦ amphithéâtre Jacques Ellul

**Cabinet Coubris**, avocats au barreau de Bordeaux

**Christophe Radé**, professeur de droit privé, CERFAPS, université de Bordeaux

**Francesco Salvo**, professeur pharmacologue, CHU de Bordeaux, INSERM, université de Bordeaux

**Médiation : Laurent Bloch**, professeur de droit privé, directeur du CERFAPS, université de Bordeaux

## 15h Restitution en séance plénière

Présidence : **Benoît Mornet**, conseiller à la 1<sup>re</sup> chambre civile de la Cour de cassation

# Réflexions sur les notions d'imputabilité scientifique et de causalité juridique

## Malentendu ou vraie différence ?

Ce colloque vise à confronter les points de vue scientifique et juridique, avec des acteurs de cultures méthodologiques différentes venant des secteurs de la santé et du droit.

### Organisation

Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé (CERFAPS UR4600)

### Formation professionnelle permanente

- ◆ 80€HT – 88€TTC / 6h validées
- ◆ Paiement en ligne : EsupPay (lien en cours de création)
- ◆ Références de l'université de Bordeaux :  
n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33  
Siret : 130 018 351 00010  
APE : 8542Z  
Datadock : 0001346

### Autres publics

accès gratuit  
sur inscription préalable

Département de recherche  
DETS | Droit et  
transformations sociales

Département de recherche  
Santé publique

ILD | Institut  
Léon Duguit

 TSPED  
SCHOOL OF PUBLIC HEALTH

université  
de BORDEAUX

Contact : [ids@u-bordeaux.fr](mailto:ids@u-bordeaux.fr)

En savoir +

[cerfaps.u-bordeaux.fr](http://cerfaps.u-bordeaux.fr)



[@UB\\_Cerfaps](https://twitter.com/UB_Cerfaps)



[Cerfaps](https://www.facebook.com/Cerfaps)

CERFAPS / université  
de BORDEAUX